

# PROGRAMME SERVICES-CONSEILS

Une gamme de services-conseils  
adaptés à vos besoins!



 PARTENARIAT  
CANADIEN pour  
l'AGRICULTURE

Canada 

Québec 

# FAITES APPEL À DES CONSEILLERS EXPERTS POUR ATTEINDRE VOS OBJECTIFS

## CLIENTÈLE ADMISSIBLE

- | Entreprises agricoles
- | Entreprises de transformation alimentaire artisanale
- | Entreprises de la relève agricole
- | Entreprises en démarrage qui présentent des perspectives de pérennité et qui prévoient réaliser des ventes brutes :
  - | de 5 000 \$ ou plus d'ici 5 ans (entreprises agricoles)
  - | de 30 000 \$ ou plus d'ici 36 mois (entreprises de transformation alimentaire artisanale)
- | Regroupements d'entreprises

## PROJETS ADMISSIBLES

Les services-conseils offerts par des conseillers inscrits aux réseaux Agriconseils.

# NOUVEAU!

Pour toutes les entreprises en démarrage et de la relève agricole :

- | Bonification de l'aide financière à 85 %
- | Augmentation de l'enveloppe globale à 40 000 \$



# FAIRE UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Communiquez avec le réseau Agriconseils  
de votre région :

**1 866 680-1858**

**[www.agriconseils.qc.ca](http://www.agriconseils.qc.ca)**



 PARTENARIAT  
CANADIEN pour  
L'AGRICULTURE

Québec 

Canada 